Le 1er juin 2020

**Municipalité de Saint-Valérien**

**Rapport du maire**

Conformément aux dispositions de l’article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 1er juin 2020, je fais rapport aux citoyens et citoyennes de la municipalité de Saint-Valérien des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l’exercice financier se terminant le 31 décembre 2019, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés Raymond Chabot Grant Thornton, (s.e.n.c.r.l).

L’exercice financier 2019 s’est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 93 513 $, résultant de revenus de fonctionnement de 1 443 410$, moins les charges de 1 648 345 $ plus les éléments de conciliation de 298 448 $, tel qu’audité par le vérificateur externe.

Le détail des charges et des revenus après ventilation de l’amortissement sont :

* Administration générale : 247 413 $
* Sécurité publique : 202 011 $
* Réseau routier : 562 918 $
* Hygiène du milieu (eaux usées, matière résiduelle): 228 813 $
* Santé et bien-être : 2 675 $
* Aménagement, urbanisme et développement : 68 712 $
* Loisirs et culture: 236 922 $
* Frais de financement 98 881 $

En 2019, la municipalité a procédé à l’amélioration de l’acoustique du Centre communautaire pour un montant de 27,709.85$, et changé la fournaise électrique pour 12,057.03$.

Des travaux de voirie ont été réalisés pour un montant de 107 534 $ subventionnés en partie par des subventions du Ministère des Transports.

La dette à long terme à la charge de la Municipalité s’élève à 712 074$ et de 1 567 579$ à la charge du gouvernement du Québec.

Tel que précisé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Pour l’année 2020,**

Le conseil municipal va poursuivre ses actions concernant les principaux dossiers suivants :

- La poursuite de la vente des terrains du quartier Habitation durable;

- La consolidation des activités du Centre communautaire de Saint-Valérien;

- La mise en place d’un trottoir du côté sud entre la rue de L’église et l’école primaire dans le cadre du Plan de mobilisation durable;

- La rénovation de la bibliothèque municipale et scolaire conditionnelle à l’approbation de la subvention du ministère de la Culture et des Communications;

- Le remplacement du ponceau du 5e rang ouest;

- La mise à jour du Plan de développement durable.

Note : La municipalité de Saint-Valérien ajustera son plan de travail en fonction des restrictions qui seront imposées par le gouvernement du Québec dans le cadre de la pandémie du COVID-19.

Robert Savoie, maire

Municipalité de Saint-Valérien